



au fil des mois

novembre- décembre 2014 - janvier - février 2015

Scènes du jardin de
Jean-François Saint-Jalm



Rhodos et Azalées



Rhodos et Embothrium (rouge)



Rhodo Gwillt King



Campagne contre le frelon asiatique



Frelon asiatique
environ 3 cms

Frelon européen
environ 5 cms

SOMMAIRE

Edito
Page 2

Vie Communale
Page 4

Vie Scolaire
Page 10

Vie Associative
Page 12

Vie Locale
Page 15

Annonces et brèves
Page 22

Les vœux du Maire

Ségliennaises, Ségliennais, chers ami(e)s,

Voici donc venue la traditionnelle période des vœux, qui est un peu, pour chacun d'entre nous, le temps de l'espoir et des souhaits. Il me revient aujourd'hui l'honneur de vous présenter les vœux de la municipalité pour la première fois en qualité de maire, puisque vous m'avez majoritairement accordé vos suffrages en mars 2014.

Soyez-en à nouveau remerciés.

Aujourd'hui, je suis entouré de Jean-Michel LERAY, Caroline LE MORZADEC, Daniel DARCEL, Eliane LE MORZADEC, Mikaël BROUSSOT, Christian LE DANVIC, Alain LE FUR, Hervé LE GALL, Daniel LE ROUZIC, Jean MORVAN, Maxime OLIVIERO, Sandrine PERES, Gérard PIERRE et Patrick POMME.



Je vous remercie toutes et tous (adjointes, adjoints, conseillères et conseillers municipaux) de votre engagement vis à vis de la commune et donc de ses habitants. Cela demande beaucoup d'investissement, de travail, de réunions mais tous ensemble, je sais que nous pouvons y arriver et je compte sur vous sans exception.

A vous toutes et tous, habitants de Séglien, j'ai le plaisir sincère de vous souhaiter une belle année, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle ou encore associative, mais c'est aussi l'occasion de vous remercier pour votre engagement, à quelque niveau qu'il soit, en faveur de notre belle commune de Séglien.

Le dynamisme d'une commune se mesure aussi au dynamisme de ses associations. Je veux donc remercier plus particulièrement les bénévoles associatifs, les présidentes et présidents ainsi que tous les membres des bureaux des associations ségliennaises qui contribuent à faire vivre notre commune. Évidemment, diriger une association oblige à s'exposer à la critique et le bénévolat n'est pas une sinécure. Je vous rappelle le très bel article sur le bénévolat paru dans le bulletin municipal du mois d'octobre 2014 « *...ce qu'il faut retenir, c'est que bien des événements n'auraient jamais vu le jour et n'existeraient plus sans ces personnes de cœur qui donnent sans compter, qui n'attendent rien en retour, simplement heureux d'avoir contribué à réunir leurs semblables et de les avoir aidés à partager des moments inoubliables.* »

Vous toutes et tous, bénévoles, vous qui faites partie d'une association ségliennaise, vous qui êtes bénévoles pour la commune, vous qui faites vivre la médiathèque, vous qui nettoyez les chemins de randonnées, vous qui œuvrez pour que l'on puisse distribuer désormais trois fois par an le bulletin municipal, vous qui piégez les ragondins et vous aussi qui faites partie des commissions communales, soyez très sincèrement remerciés pour tout le travail accompli.

Je compte bien évidemment sur vous pour que cela perdure.

En remerciement du temps et de l'investissement de chacun, a eu lieu le samedi 20 décembre, le traditionnel repas des bénévoles.



Je souligne aussi l'excellent travail effectué par l'ensemble du personnel communal. Cela fait environ une année que nous collaborons ensemble maintenant. Que se soit au niveau des tâches administratives, des activités scolaires et périscolaires ou des travaux à effectuer, nous avons beaucoup échangé et vous mettez tout en œuvre pour mener à bien les missions qui vous sont confiées. Sachez que votre collaboration est appréciable et appréciée.

Vous le savez déjà mais il n'est pas inutile de le rappeler : nous sommes dans un contexte budgétaire contraint. Les dotations de l'Etat appelées dotation globale de fonctionnement sont en diminution et les transferts de charge de l'Etat vers les communes s'accroissent.

Nous devons donc avoir une gestion financière rigoureuse. Je suis et serai le garant de cette gestion.

Malgré tout, et toujours par anticipation, des projets de travaux pour 2015 ont été pensés sous réserve de financement et d'obtention de subventions et de fonds de concours :

- continuer la rénovation de la salle polyvalente
- changer les jeux extérieurs
- prévoir un éclairage sur la place de l'église pour la mettre en valeur
- travaux de voirie
- diagnostic complet à réaliser sur le site de l'école (étanchéité, isolation, chaudière,...)
- numérotation postale de tous les villages de Séglien
- début de l'étude de l'aménagement foncier de la commune.

Vous le constatez, les projets existent mais je le répète, garant d'une gestion communale saine, tout devra être budgétisé et accepté en conseil municipal avant un quelconque commencement de travaux.

C'est sur ces quelques mots qu'en mon nom et au nom de l'ensemble du conseil municipal, je vous présente mes vœux les plus sincères de santé et de bonheur, pour vous même et vos familles.

A toutes et à tous, je vous souhaite une nouvelle fois de l'optimisme pour une belle et heureuse année 2015.

Le maire, Laurent GANIVET.



Numérotation des villages de Séglien

La décision avait été prise lors du conseil municipal du 8 décembre 2014. Le projet a été lancé officiellement le jeudi 15 janvier 2015 par le maire, M. Laurent GANIVET et M. Christian FAIVRET, directeur du centre courrier de Pontivy en signant une charte d'engagement et de partenariat.

La commune va donner des numéros à toutes ses habitations. Cela facilitera certes la distribution du courrier mais également les services de secours via le GPS ou encore les livraisons à domicile de manière plus générale.

Un groupe de travail composé d'élus et de personnel de la Poste a été mis en place. Deux ou trois réunions seront nécessaires pour décider des numéros à attribuer. Il devra être tenu compte des terrains constructibles aujourd'hui non bâtis pour réserver des numéros ou encore des corps de ferme où des gîtes peuvent être créés.

Les plaques, uniformes et dont le coût sera à la charge de la commune, seront apposées par les employés communaux. Les particuliers souhaitant une plaque plus personnalisée devront l'acquérir à leurs frais.

L'achat des plaques se fera en commande groupée avec d'autres communes qui ont ou vont signer cette charte.

Séglien est la 34ème commune à signer un partenariat avec la Poste sur les 66 que couvre le centre courrier dirigé par M. FAIVRET.

De gauche à droite 1^{er} plan : M. Jean Michel Leray -
M. Laurent Ganivet - M. Christian Faivret.
2^{ème} plan : M. Daniel Darcel – Mme Françoise
Choblet – M. Alain Le Fur – Mme Roselyne
Talhouët – Mme Gorius



Aménagement du bourg

L'effacement des réseaux et la réfection du réseau des eaux fluviales dans le bourg, sont maintenant terminés.

Les travaux concernant l'aménagement de la départementale D 18 qui traverse le bourg, vont enfin commencer.

Je rappelle que les premières esquisses datent de 2010.

Ces travaux s'étaleront de fin janvier à début mai.

Le périmètre s'étend de la place de l'église jusqu'à l'intersection entre la rue Yves Le Calvé et la rue du Stade.

Ces travaux consistent en une réfection totale de la voirie et son aménagement avec la mise en place également de deux abribus.

Ainsi, cette route sera plus sécurisée puisqu'une « zone 30 » y est prévue avec un marquage au sol, ainsi que l'installation de ralentisseurs.

Toujours dans un souci de sécurisation, la circulation sur une partie de la place de l'église ainsi que sur la rue Coët en Fao sera alors en sens unique.

Tout près de la médiathèque, une chicane est également prévue. Dès lors, à cet endroit la circulation ne se réalisera que sur une seule voie avec priorité aux véhicules sortant du bourg.

Nous sommes également en réflexion sur un aménagement plus global du centre-bourg.

Conscients de la gêne occasionnée pour les riverains en particulier mais également pour tous les habitants en général pendant la durée des travaux, d'ores et déjà nous tenons à nous en excuser.

Patrimoine

Mesures à destination de nos communes rurales :

La mesure faisait partie du plan pour la relance du logement annoncé par Manuel Valls à la rentrée 2014, et appliquée dans la loi de finances pour 2015 ; il est possible d'accéder au prêt à taux zéro (PTZ) pour l'achat d'un logement ancien, à condition toutefois d'effectuer des travaux de rénovation.

Rappelons que le PTZ est destiné à l'accession à la propriété d'un logement neuf en priorité ; jusqu'ici, on ne pouvait en bénéficier pour l'achat d'un logement ancien que s'il s'agissait d'un logement HLM mis à la vente.

SEGLIEN fait partie des 5 920 communes « sélectionnées pour leur caractère rural, leur niveau de services et d'équipements existants et leur potentiel de logements à réhabiliter pouvant être remis sur le marché », donc éligibles au PTZ pour l'ancien.

Un décret du 30 décembre dernier précise ces critères de sélection : les communes sélectionnées appartiennent à des agglomérations de moins de 10 000 habitants, elles ont toutes un taux de vacance de logements « supérieur ou égal à 8 % », et au moins huit « équipements et services intermédiaires et de proximité de types différents ».

L'obtention du prêt est conditionnée à des travaux de rénovation ou d'amélioration « d'un montant au moins égal à 25 % du coût total de l'opération », le PTZ obtenu est « aussi avantageux » que pour une opération de construction neuve. Les travaux devront être faits « dans un délai de trois ans ».

La mesure vise à « favoriser la revitalisation des centres-bourgs », dont les logements, parfois très anciens, sont souvent vétustes, en mauvais état ou ne bénéficient pas du confort moderne souvent nécessaire pour attirer de jeunes ménages dans les bourgs ruraux.

Eliane LE MORZADEC

Les travaux à la salle polyvalente

Le bardage et le changement des portes ont été réalisés. Equipement de la cuisine : les friteuses et une cuisinière ont été changées. La cuisine est maintenant dotée d'une friteuse à gaz, d'un four à vapeur et d'une nouvelle cuisinière. Les réservations de la salle par les associations nécessitaient le remplacement du matériel pour des raisons de sécurité.

Campagne de lutte contre le ragondin

La campagne annuelle du piégeage des ragondins s'est déroulée du 28 octobre au 2 décembre 2014. Nos six piégeurs ségliennais ont capturé 29 ragondins, contre 25 pour la campagne 2013.

Le classement du ragondin comme espèce nuisible de 1^{ère} catégorie (espèce exotique, envahissante, présentant un danger sanitaire) rend sa lutte obligatoire.

Cet animal, originaire d'Amérique du sud, introduit en France pour l'élevage de sa fourrure, est porteur de maladies graves, transmissibles à l'homme telles que : la douve du foie, la leptospirose, l'échinococcose, la toxoplasmose, la tularémie ... Etc, mais aussi transmissibles au bétail comme la tuberculose bovine.

Exclusivement végétarien, il occasionne également des dégâts sur les récoltes, en particuliers sur le maïs et les betteraves dont il raffole.

Le ragondin, animal aquatique, creuse de profonds terriers sur les rives des cours d'eau et des étangs, entraînant leur effondrement et fragilisant le pied des ouvrages Hydrauliques.

La lutte est collective. Elle est organisée par la FDGDON de façon globale au niveau départemental et par bassin versant. Chaque commune organise la lutte au niveau local. Elle est pratiquée par des piégeurs volontaires qui reçoivent chacun une indemnité de 50 € en compensation des frais de leurs déplacements.

Taille adulte : plus d'un mètre
Poids adulte : plus de 10 kg
Gestation : 130 jours – 2 à 3 portées/an
4 à 9 jeunes par portée
Adulte : à 5 mois
1 couple = 90 individus en 2 ans



Remerciements aux 6 piégeurs :

Jean Le Puil, Laurence Le Beller,
Serge Le Fur, Michel Héno,
Yannick Le Cunff, Patrick Pommé

Détecteurs de fumée

Rappel concernant les détecteurs de fumée : _____



* les objectifs :

L'installation d'un détecteur de fumée doit permettre :

- de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie
- d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

* les caractéristiques exigées :

Le détecteur de fumée doit être muni du marquage CE et être conforme à la norme européenne harmonisée NF EN 14604.

Les détecteurs utilisant l'ionisation sont interdits car ils sont radioactifs.

À noter : il existe des détecteurs spécialement adaptés aux personnes sourdes et/ou malentendantes fonctionnant grâce à un signal lumineux ou vibrant.

* obligation d'installation :

Le détecteur doit être fourni et installé par le propriétaire du logement, que celui-ci occupe son logement ou le mette en location d'ici **le 8 mars 2015**.

Le détecteur doit être installé de préférence dans la circulation ou le dégagement desservant les chambres. Il doit être fixé solidement en partie supérieure, à proximité du point le plus haut et à distance des autres parois ainsi que des sources de vapeur.

* erreurs à éviter lors de l'installation de détecteurs de fumée :

- Ne pas installer de détecteur de fumée dans une pièce d'eau (cuisine, salle de bain), la vapeur d'eau serait susceptible de déclencher de façon intempestive l'alarme du détecteur de fumée. Installer un détecteur de chaleur.
- Ne pas installer de détecteur de fumée dans un garage, les gaz d'échappement pourraient déclencher l'alarme du détecteur de fumée. Là encore, l'utilisation d'un détecteur de chaleur est souhaitable.
- Ne pas installer de détecteur de fumée à proximité immédiate d'un éclairage au néon.
- Ne pas installer de détecteur de fumée à proximité d'un ventilateur de plafond.
- Ne pas installer de détecteur de fumée dans un endroit poussiéreux (faire attention lors de travaux susceptibles de produire beaucoup de poussière).
- Ne pas installer de détecteur de fumée dans une pièce où la température est susceptible de descendre en dessous de 4°C ou de monter au-dessus de 37°C.

Source : Service-public.

Campagne de lutte contre les frelons asiatiques

Durant l'été et l'automne derniers, pas une semaine ne s'est écoulée sans qu'on ait pu lire dans la presse locale un article concernant le frelon asiatique. Mais pourquoi cet inconnu, venu d'ailleurs suscite-t-il parmi la population tant d'interrogations voire de l'inquiétude ?

En 2005 pour la première fois, on observe le frelon asiatique dans le sud-ouest de la France. Rencontrant des conditions très favorables, il a aujourd'hui colonisé plus des 2/3 du territoire de la métropole (Soit une progression d'environ 100 kilomètres par an).

Il arrive en Bretagne en 2011 ; quatre nids sont découverts dans le Morbihan. En 2014 la FDGDON du Morbihan (Fédération **Départementale** du **G**roupement de **D**éfense contre les **O**rganismes **N**uisibles) recense officiellement plus de 1000 nids ; elle estime à 2000 le nombre de nids présents dans le département. Séglien n'échappe pas à cet envahisseur. Cet automne le premier nid est découvert rue de Coët en Fao, proche de la salle polyvalente, perché dans un hêtre à une hauteur d'environ 12 mètres. Il y en a certainement d'autres.



Alvéole du nid de frelon asiatique de Séglien



Nid frelon asiatique de Séglien

Depuis son arrivée en France des études ont été menées afin d'évaluer les risques que le frelon asiatique représente pour la population, les impacts économiques et environnementaux liés à sa présence. Pour définir les moyens de lutte appropriés, il faut connaître son mode de vie, de reproduction ainsi que ses besoins alimentaires.

Son cycle de vie et son mode de reproduction :

Tout commence par une reine fondatrice (Frelon femelle, sexuée et fécondée). Elle a passé tout l'hiver en état d'hibernation enterrée. Dès le mois de mars, elle sort de sa torpeur et ses seuls soucis sont de se nourrir et de fonder sa propre colonie. Seule, elle va chasser, construire un petit nid, souvent assez bas, dans une grange abandonnée, près des habitations, pour y pondre et élever une centaine de larves. Au début du mois de mai, elle essaime avec sa progéniture pour construire un nid plus grand et plus haut, parfois à plus de 30 mètres dans un arbre proche. A ce stade, la reine entre dans son nouveau nid pour uniquement pondre et y finir sa vie en début d'automne. En juillet le nid en forme de gros ballon, est à son apogée. Pour les plus gros ils atteindront 80 centimètres de diamètre et 1 mètre de hauteur et abriteront plus de 10 000 individus. Début août la colonie va élever d'une façon particulière certaines larves qui deviendront soit des mâles soit des prochaines reines fondatrices. Les plus grosses colonies peuvent engendrer plusieurs centaines de futures reines. Elles quitteront leur nid en fin d'été pour être fécondées et se disperser à la conquête d'un nouveau territoire. Au premier froid automnal, elles entreront à leur tour en hibernation et le cycle recommencera au printemps prochain. Les mâles et les ouvrières mourront avec les premiers froids et le nid sera détruit par les intempéries de l'hiver. On peut donc affirmer que le frelon asiatique est très prolifique. Par comparaison, une reine chez les abeilles va engendrer, par an, une ou tout au plus deux reines, capables de fonder une nouvelle colonie.

Son régime alimentaire :

Il se nourrit essentiellement d'insectes pollinisateurs et en particulier d'abeilles. Pour vivre il lui faut du sucre et pour l'élevage de ses larves, des protéines. En croquant une abeille il fait d'une pierre deux coups ; le sucre sous forme de nectar contenu dans le jabot et les protéines avec l'abdomen. Quand son nid est à son apogée ses besoins peuvent représenter plus de 10 000 proies par jour. Il est à la fois un chasseur d'une redoutable efficacité ne laissant aucune chance à ses proies et un prédateur opportuniste venant se servir directement dans les ruchers des apiculteurs.

Des connaissances acquises et le recul nécessaire on peut maintenant évaluer les risques sanitaires, les impacts économiques et environnementaux qu'engendrent cet insecte.

Les risques sanitaires : il faut « tordre le cou » à certaines rumeurs. Il n'est pas plus agressif envers l'homme que notre frelon commun, guêpe et même notre abeille noire. Les cas connus d'attaques de frelon asiatique sont rares en raison de la hauteur des nids pour la plupart du temps à plus de 10 mètres. Il ne faut toutefois pas le sous-estimer. Tout comme l'abeille, s'il est dérangé ou si son nid est menacé il le défendra jusqu'à la mort et sa piqûre peut être mortelle. C'est une question de quantité de venin surtout chez les individus qui développent des allergies aux protéines du venin des hyménoptères. La conduite à tenir en cas de découverte d'un nid est : éloignez-vous en, évitez de faire du bruit (bruit de tondeuse, taille haie . . .), prévenir le référent communal et surtout ne jamais tenter de le détruire vous-même. Bon nombre de nids ne sont découverts qu'après la chute des feuilles à l'automne, sans que personne n'ait soupçonné leur présence.

L'impact économique : cet insecte est un redoutable prédateur d'abeilles ; le harcèlement constant des ruches à l'époque où la récolte de miel bat son plein, provoque un stress, une prostration des abeilles sur la planche d'envol. Ce phénomène, qui coïncide avec l'époque où l'activité du frelon est à l'apogée, a pour conséquences une diminution de la récolte et l'arrêt de la ponte de la reine des abeilles.

Pour l'apiculteur, l'arrivée du frelon asiatique est une véritable catastrophe ; moins de récolte donc moins de revenu, une mortalité accrue des colonies et par conséquent, un surcoût important et un surcroît de travail pour la reconstitution de son cheptel.

Les filières maraîchères et fruitières sont aussi impactées par une mauvaise pollinisation.

L'impact environnemental : la raréfaction, voire la disparition de certains pollinisateurs pourrait amener à un appauvrissement ou une disparition de certaines espèces végétales.

Un arrêté ministériel a classé, par ordre d'importance, le frelon asiatique comme espèce nuisible de deuxième catégorie (nuisible de moindre importance). Son classement en première catégorie aurait rendu sa lutte obligatoire au niveau national avec à la clef des moyens et un financement de la part de l'État. Jusqu'à maintenant le coût de la destruction d'un nid était entièrement à la charge du « propriétaire ». Le prix important d'une désinsectisation a découragé la lutte, ce qui a facilité une invasion aussi rapide.

A l'initiative du sénateur Monsieur Joël Labbé, le département du Morbihan va mettre en place dès 2015 une politique de lutte pour réguler le frelon asiatique. Le 1^{er} décembre 2014, un comité de pilotage « frelon asiatique » a été créé. L'organisation de cette politique est articulée autour de deux grands axes :

- le Conseil Général, la FDGDON, le GDSA 56 (Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Morbihan) l'Association des Apiculteurs Bretons et les Communautés de Communes assureront la mise à disposition et le suivi des moyens destinés à la lutte. Ils se chargeront également de vérifier les résultats et de mesurer l'efficacité des actions menées sur le terrain.
- création d'un réseau de surveillance. Le maillage du territoire s'appuie sur tous les administrés, les maires, les municipalités et les référents « frelon asiatique » de chaque commune.

Le référent communal, placé sous l'autorité du maire, est élu au titre du bénévolat par le conseil municipal. Il est votre interlocuteur pour toutes les questions relatives aux frelons asiatiques. Il recevra une formation spécifique auprès de la FDGDON.

Une réunion d'informations concernant le frelon asiatique et sa lutte se tiendra à la salle polyvalente de Séglien le vendredi 6 mars à 20H00

Pour le moment deux actions de lutte ont été retenues : la destruction des nids, le piégeage.

La destruction des nids :

Désormais il n'existe plus aucun frein à l'éradication de ce nuisible. En effet, le Conseil Général a décidé de subventionner le coût de l'intervention à hauteur de 50% ; Pontivy Communauté prendrait en charge les 50% restants. Seules les municipalités seront habilitées à déclencher l'intervention. Les particuliers faisant directement appel à une société de désinsectisation ne pourront prétendre à ces aides.

Un plafonnement des prix est appliqué en fonction de la hauteur du nid, selon les critères suivants :

- Moins de 8 mètres : 110 euros,
- De 8 à 20 mètres : 140 euros,
- Plus de 20 mètres : 200 euros,
- Plus de 15 mètres avec nacelle : 400 euros.

Le coût de l'intervention sera dans un premier temps à la charge de la mairie puis annuellement, elle recevra les subventions de la part du Conseil Général et de Pontivy Communauté.

La campagne de destruction des nids sera menée du 1^{er} mai au 15 novembre. Vous signalerez la présence de frelons asiatiques et la découverte de nids à votre référent. Celui-ci sera alors chargé de :

- identifier et confirmer l'espèce concernée,
- déterminer la hauteur du nid et la nature du support,
- établir des devis, mettant en concurrence les entreprises de désinsectisation. Ces entreprises devront obéir à une charte de bonnes pratiques et proposer des prix raisonnables. (La FDGDON proposera une liste d'entreprises répondant à ces critères),
- transmettre les éléments à la mairie pour approbation de l'intervention,
- s'assurer de la bonne exécution, avec destruction complète du nid.

Le piégeage :

Le piégeage a pour but d'éliminer les reines fondatrices au printemps. Cette campagne sera menée du 15 février au 1^{er} mai et fait appel à toutes les bonnes volontés et au sens civique de chacun. Pour participer activement, il suffit simplement de disposer un piège rempli d'un mélange attractif sur le terrain de chasse des reines (massifs de fleurs, camélias, rhododendrons, arbres fruitiers . . .).

A ce sujet, j'organise **le samedi 21 mars à 14h00** un après-midi « atelier » à la salle polyvalente de Séglien pour la fabrication des pièges. Pour les intéressés, munissez-vous de quelques bouteilles en plastique vides (eau minérale), de ruban adhésif, de ficelle et d'un cutter.

votre référent communal :

Monsieur POMMÉ Patrick
Tel : 09 60 14 56 48 – 06 51 79 84 65
brigittepomme@orange.fr

Le spectacle de Noël

Les spectateurs, grands et petits, sont venus nombreux assister au spectacle "Le Noël de Saperlipopette" de la compagnie "Léz'arts Vivants", vendredi 12 décembre à la salle polyvalente de Séglien.

La soirée, ouverte à tous, était organisée conjointement par l'Amicale Laïque et la Municipalité avec l'aide du Comité des Fêtes et des membres de la Commission Culture. Le spectacle était financé par la Mairie et la salle mise à disposition. Les friandises pour les enfants et le pot de l'amitié étaient offerts par l'amicale Laïque.

Un spectacle vivant et entraînant où la comédienne interagit avec le public et avec un écran. Des décors magnifiques, quelques tours de magie et beaucoup d'humour dans cette histoire où de drôles de personnages ont volé 3 lettres d'enfants destinées au Père Noël ! Vite, aidons à les retrouver ! A la fin du spectacle, le Père Noël est arrivé chargé de chocolats et la soirée s'est poursuivie par une collation et des danses bretonnes réalisées par les enfants (avec Fabienne Le Baron, intervenante lors des Temps d'Activités Périscolaires).

Un bon moment pour clôturer l'année tous ensemble et réunir dans une ambiance conviviale les enfants, les parents, les enseignantes, les agents municipaux qui travaillent auprès des élèves et qui contribuent à l'entretien de l'école, l'équipe des Temps d'Activités Périscolaires ainsi que tous les ségliennais qui sont venus ce vendredi soir à la rencontre du "Noël de Saperlipopette" !



Il était une fois ... la Place de l'Église à Séglien !



Prêt de Mme Fichet - 1969



Carte postale 1970 – Archives de la Mairie de Séglien



Année 2014



Janvier 2015

Les classes de cycle 2 et 3 participent à un projet autour de l'eau organisé par l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École) et plusieurs autres partenaires comme Lorient Agglomération et le SAGE Blavet (Syndicat Aménagement et de Gestion de l'Eau).

Plusieurs séances se sont déjà déroulées avec des animateurs autour de l'eau sous toutes ses formes.

D'autres vont se dérouler dans les mois qui viennent et les classes choisiront alors un projet spécifique autour de l'eau dans la commune.

Une rencontre avec d'autres écoles participant au projet est prévue pour échanger autour de ce thème à la fin de l'année scolaire.

Les enfants de toutes les classes viennent de participer à un cycle piscine en partenariat avec Pontivy Communauté.



jeux autour des sens et de l'environnement :
se déplacer en regardant dans un miroir reflétant le ciel.



construction d'un paysage autour de l'eau (rivière)



cadeaux à l'école



piscine maternelle (les tout-petits)

Il y en a pour tous les goûts !

L'atelier « contes et légendes » a beaucoup plu aux enfants (animé par Marie-Christine Roué et Alexandre Guilloux) en janvier et février.

Les enfants ont, pour leur plus grand bonheur, découvert les ateliers de magie avec Cédric Anjot et de cuisine avec Marie-Christine Roué, lors des 2 derniers mois. Ces activités sont reconduites pour la période suivante au vu de leur succès !

En plus des activités sportives avec Yohann Travert et des ateliers de découverte de la nature avec expériences d'Alexandre Guilloux, les enfants ont aussi réalisé un petit film d'animation avec Claire Bihoès. Ce film sera mis en ligne sur le site officiel de la commune de Séglien. Bravo aux petits réalisateurs !

Dès la rentrée des vacances de février, les animateurs proposeront du sport, du jardinage, du modelage et des créations plastiques, du chant. Après les vacances de Pâques, la nouveauté sera l'atelier théâtre.



Atelier contes et légendes



Atelier magie



Atelier jonglage



Atelier pâtisserie



Avant les vacances de Noël, les enfants avaient bénéficié d'un atelier « danses bretonnes » avec Fabienne Le Baron

Amicale Laïque

L'Amicale Laïque vous présente ses meilleurs vœux pour 2015.

L'année précédente fut riche en événements. Le 18 octobre, la soirée « bourguignon » s'est très bien déroulée, avec plus de 250 repas servis, grâce votre participation assidue, comme lors de chaque manifestation.

Le 31 octobre, vous avez vu de petits monstres venir frapper à votre porte à l'occasion d'Halloween. Ce fut un franc succès avec une quarantaine d'enfants présents et heureux avec toutes ces friandises.

Le 12 décembre dernier, a eu lieu l'arbre de Noël de l'école, avec un spectacle interactif et vivant, lequel s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse et conviviale, grâce à la participation

de tous, parents, enseignants, bénévoles, organisateurs et spectateurs.

Le lundi 6 avril aura lieu une chasse à l'œuf, à l'occasion de Pâques, conjointement organisée avec le comité des fêtes, à la salle polyvalente. Tous les enfants de la commune y sont les bienvenus.

Merci à tous, car c'est également à travers votre soutien, que l'unique école de notre commune, et par conséquent l'Amicale, continuent et continueront à se développer.

La Présidente, Vanessa Le Puil



E-S Séglien

La traditionnelle « omelette-frites », s'est déroulée dans une ambiance conviviale au son du disco.

Ce début de saison a été bon. Premiers après quatre journées (2 victoires, 1 nul, 1 défaite), avant que l'équipe ne dégringole dans les profondeurs du classement.

Neuvième à mi- championnat dû aux blessures et au manque de condition physique.

Il va falloir que les joueurs retrouvent l'envie de gagner pour atteindre l'objectif du club qui est le maintien en troisième division.



Photo « Le Télégramme »

Le Président, Serge Sylvestre.

Repas Paroissial

Mission du Père Le Beller en Haïti

Le Père Le Beller est missionnaire en Haïti. C'est un enfant du pays : sa famille réside toujours à Bransar en Locmalo.

Cela fait des années que la paroisse soutient sa mission auprès « des enfants des rues » de Port au Prince, en organisant « des repas de crêpes solidaires ».

Ces enfants sont issus de familles en situation socio-économique précaires et qui ont momentanément démissionné de leurs rôles de parents. Elles abandonnent leurs enfants et ceux-ci vivent dans la rue au milieu de la violence, de la drogue, de la prostitution, etc.... Ils ont entre 6 et 12 ans. L'équipe les « ramasse » dans la rue, les lave, les nourrit et les héberge dans un foyer d'accueil.

Des animatrices évaluent leur niveau scolaire et les réinscrivent à l'école qu'ils avaient quittée.

Une fois que leur comportement a changé, qu'ils sont re-scolarisés et re-socialisés, les enfants et les familles qui le demandent reprennent une vie de famille « normale », tournée vers un avenir meilleur.

Ch. CLOCHARD



Photos Michèle Thual

Le club des Loisirs

Les activités continuent au club.

Le 19 novembre, nous avons dégusté un très bon repas à la salle polyvalente. Il y avait une très bonne ambiance.

Après la pause des fêtes de Noël et jour de l'An, nous avons démarré l'année par des jeux de cartes le mercredi 7 janvier.

Un autre repas le 21 janvier que nous avons beaucoup apprécié, le dessert étant la galette des rois réalisée par le traiteur : très bonne !

En février, il n'y aura que les jeux de cartes. En mars également, jeux de cartes et un Fest-Dé le 15 mars animé par la belle musique de Martial Le Cunff.

En avril, jeux de cartes et un autre repas le 15. Une sortie d'une journée est prévue au zoo de Pont-Scorff, la date n'est pas encore arrêtée.

la Présidente, Marie Christien.



PLIJADUR BA'R VRO POURLET

Avant la trêve de Noël, Fabienne Le Baron, la présidente, a fait le point sur le début de la saison et a annoncé les différents projets pour 2015.

L'association compte des effectifs en hausse depuis la rentrée. Les cours sont dispensés par Fabienne Le Baron, pour le groupe des enfants à 17h, à la salle au-dessus de la cantine, et par Jonathan Le Guennec pour le cours des adultes à 19h, à la salle polyvalente.

Plusieurs animations sont programmées jusqu'à la fin de l'été.

Pour en savoir plus consulter l'agenda en dernière page.

Fabienne Le Baron



Photo François Marié

Deux expositions à Séglien !



Locmalo 1933



Saint – Caradec Trégomel - 1912

« Mariage en Pays Vannetais »

Du 16 au 24 Mai (dans le cadre de Gouël Breizh en collaboration avec l'association « Echanges Culturels »)



Joseph Le Tellier

Voici un extrait d'une lettre du 5 novembre 1915 de Joseph Le Tellier (de Trescoët) en caserne à Brest à son frère François soldat au front:

"J'ai été aussi dimanche dernier à la maison pour 24 heures, tout va bien pour le moment, ils sont tous en bonne santé, le bétail est aussi en bon état. Le petit poulain a bien profité. J'ai appris aussi avec grand regret que le cousin Jean Marie n'écrit pas depuis le 24 septembre, peut être qu'il est prisonnier. Guillaume Kermabon est tué ainsi que Gardien, maçon du bourg."

« Les Pourlets pendant la guerre 1914-1918 »

Du mois de Juin à la fin Août, en collaboration avec la municipalité.



François Marie Le Tellier

Radio Bro Gwened

Le 7 janvier 2015, la station mobile de Radio Bro Gwened s'est installée dans les locaux de la mairie de Séglien, de 10h à 20h, pour diffuser en direct des émissions animées par les habitants.

Deux émissions enregistrées au préalable sur la commune de Séglien ont été retransmises dans le courant de la journée : le « documentaire » sur Laurence Le Beller passionnée de chasse et garde-chasse, et « la carte postale radiophonique » réalisée par les jeunes ségliennais : Erwan Devaux, Pierre Pommé, Flavie et Tiphaine Ganivet.



Les habitants de Séglien pouvaient apporter leur musique, et la faire diffuser sur les ondes avec un petit mot de présentation. Ainsi, nous avons écouté les morceaux favoris d'Erwan Devaux, de Marie Christien, de Flavie Ganivet, d'Anna et Gwenn Bihoès, de Caroline Le Morzadec, de Laurent Ganivet, de Jean-Michel et Elisabeth Leray...

A 18h, une émission spéciale d'interview et table ronde rassemblant le Maire, Laurent

Daniel Lafontaine et Jérôme Orhan ont répondu aux questions de Claire Pérès dans l'émission « Eclaircies ». Daniel s'est exprimé sur ses multiples activités : la musique, la fabrication et réparation d'instruments, la photographie. Jérôme, quant à lui, a parlé de sa passion pour la musique et le chant notamment dans le cadre de son groupe « Jérôme Orhan quartet ».

Gaston Le Fur, bretonnant porteur de mémoire, s'est entretenu en breton, avec Catherine Pasco dans l'émission « Kreiz Mitin ».



Yves Guégan et Cédric Margari se sont exprimés sur leur métier. Yves tient un commerce dans le bourg : il vend et répare tronçonneuses, débrousailluses, taille-haies... Cédric exerce une activité originale dans le village de Kergohan puisqu'il est spécialisé dans le domaine des grosses cylindrées américaines qu'il restaure avec passion. Tous deux font part de leur satisfaction de travailler dans une commune rurale et de la bonne marche de leur activité.

Dans l'émission « Liv an Amzer », Claire Bihoès et Gwenann Moréac ont répondu en breton aux questions d'Andréa Le Gall. Claire et Gwenann sont toutes deux passionnées de culture bretonne.

Ganivet, le premier adjoint, Jean-Michel Leray, Louis Bodan et Marie-Christine Roué. Louis est l'un des initiateurs des chemins de randonnées sur la commune (passionné de nature, de patrimoine, et d'histoire). Marie-Christine est la coordinatrice des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur le réseau d'écoles Séglien/Saint-Aignan/Silfiac/Sainte-Brigitte.



Cette journée radiophonique s'est clôturée par le Filaj. De nombreux musiciens ont animé la veillée pour le plus grand plaisir des auditeurs et du public, ravi de cette belle initiative. Se sont succédés avec énergie et bonne humeur : Jérôme Orhan Quartet, Greg Newman, puis Nicolas Quemener, Gaël Lefèvre et Etienne Cabaret. Elisabeth Leray, qui a beaucoup œuvré pour la mise en place et le bon déroulement de cette journée, a lu un texte de Xavier Grall qui a beaucoup ému le public.

Vous retrouverez l'intégralité de ces émissions sur le site de la commune de Séglien www.seglien.fr. Cette journée est post-castable sur le site de RBG.

Merci à l'équipe de Radio Bro Gwened et à tous les participants qui ont contribué au succès de ce projet. - 15 -



Photos Daniel Lafontaine

Jean-François : passionnément Rhododendrons

Savez-vous qu'il existe un jardin incontournable sur la commune de Séglien ? Il est tout près de chez vous, à Purit, chez Jean-François SAINT-JALM. Au cœur de cet écrin de verdure, les rhododendrons sont rois.

C'est lors d'une visite au parc botanique du Château de Trévarez, à Saint-Goazec, que Jean-François découvre ces fleurs atypiques. Avidé de connaissances, il effectue des recherches et se procure rapidement les ouvrages de Jean Lennon (botaniste passionné de rhododendrons : il existe une variété qui porte son nom), et de Raymond Grall (botaniste et producteur de Rhododendrons). Ces deux passionnés ont beaucoup œuvré afin d'introduire et faire connaître les rhodos en Bretagne et ont fourni des renseignements précieux. Et c'est ainsi que l'engouement de Jean-François s'est affirmé au fil des ans. Majoritairement originaire de l'Himalaya et du Sud-Est Asiatique, cette plante est connue depuis le XVIII^e siècle, et a été introduite en Bretagne essentiellement par des missionnaires au XIX^e siècle. Le climat et le sol acide de notre région en ont fait son terrain de prédilection, et elle jouit à ce jour d'une réputation bien méritée.

Jean-François dit que « c'est une plante de fainéants », car une fois en place elle ne demande que très peu de soins, si ce n'est enlever les fleurs fanées. Il existe environ mille espèces, sans compter les hybrides (plus de trente mille). Sa diversité est très intéressante. Le rhodo se distingue par ses fleurs : grande diversité de couleurs, simples ou doubles, parfumées ou non ; par leur feuillage : du petit au très grand ; leur taille, qui peut devenir impressionnante. De plus, le jardin est éclatant en permanence grâce à des floraisons plus ou moins précoces échelonnées de l'hiver au début de l'été.

En vingt ans, notre passionné a manié la pioche et la bêche, plantant plus de 2 000 rhododendrons dans son jardin et son sous-bois. De nombreux autres jeunes plants attendent encore patiemment en pépinière avant d'aller s'épanouir le long des luxuriants massifs.

De nombreux voyages, en France et à l'étranger, notamment en Angleterre, lui permettent d'étoffer sa collection, de nouvelles variétés étant glanées au fil des visites. Meticuleusement et avec savoir-faire, il produit également ses propres hybrides. Il a ainsi créé et fait enregistrer de nouvelles plantes qu'il a nommées des prénoms de son épouse Anne-Marie et de leurs filles Anne-Laure et Carine. Le rhododendron que Jean-François affectionne particulièrement est le LODERI, pour son parfum.



Loderi Game Chick



Loderi Venus

Jean-François est membre de la Société Bretonne de Rhododendrons et participe activement à toutes les manifestations ayant trait à sa passion, en qualité de bénévole ou comme simple visiteur.

S.B.R. - Le Raden – 29390 SCAER - ☎ 02 98 59 48 31 ou 02 98 59 47 72 – courriel : sbr29@orange.fr

Une date à retenir : le week-end du 8 mai prochain : le festival du rhododendron au Château de Trévarez.

Il est possible de visiter son jardin. Si le déplacement vous tente, contactez vos amis (afin de faciliter l'organisation). C'est avec plaisir qu'il servira de guide à votre groupe ; il est intarissable sur le sujet. N'hésitez pas à le contacter (☎ 02 97 28 01 72). Si vous le souhaitez, vous pouvez également suivre ses différentes activités sur son blog jfsaintjalm.centerblog.net, qui est régulièrement tenu à jour.

Les camélias ont également ses faveurs et prennent progressivement le pas sur les rhododendrons. Il en compte plus de 700 variétés dans ses allées. Tout comme les rhododendrons la diversité de ces plantes est étonnante, tant pour leurs fleurs que pour leurs feuillages. Il existe même une espèce qui produit du thé (Camellia Sinensis). Mais ceci est une autre histoire ...

D.T.



Rhododendrons dans le sous-bois

Rencontre Littéraire à la Médiathèque

Dans le cadre des animations mises en place à la médiathèque, carte blanche a été donnée à l'association « Émergencelittéraireet artistique », de Meslan le samedi 6 Décembre dernier. Alexis Gloaguen, André Le Ruyet, Pierre Mironer et Anne-Yvonne Pasquier, auteurs, sont venus à la rencontre des lecteurs. Cette rencontre littéraire a débuté par une présentation de la revue

littéraire audio « Elaïg », qu'ils éditent. L'après-midi s'est poursuivi par des échanges avec le public et une séance de dédicaces.

L'expérience sera sans aucun doute renouvelée ultérieurement.

A noter que la revue ELAÏG ainsi que certains ouvrages des écrivains présents, sont mis à disposition des lecteurs de la médiathèque.

facebook

<https://www.facebook.com/annevonnep>

Consultez www.emergences-ela.com sur dotclear



(De gauche à droite : Laurent Ganivet, maire, Anne-Yvonne Pasquier, André Le Ruyet, Alexis Gloaguen, Pierre Mironer et Fabienne Le Baron.



De gauche à droite : Éliane le Guennec, Solange Créquer et Fabienne Le Baron.

DEUX ARTISTES POUR UNE EXPOSITION

À l'occasion de la rencontre littéraire organisée à la médiathèque, samedi 6 Décembre, deux autres artistes étaient invitées pour exposer leurs œuvres. À l'invitation de Fabienne Le Baron, organisatrice, Éliane Le Guennec, de Séglien et Solange Créquer, de Pénran(29), ont proposé une exposition intitulée « Côté nature » où les regards croisés entre peinture et photographies.

La BD Numérique « BRETONNANTS VOYAGEURS »

Le 24 janvier, Guillaume Robic de la médiathèque de Cléguerec et Marc Ropers Maire de Cléguerec, ont présenté les planches des communes du canton.

Chaque commune s'est vue remettre des exemplaires "papier" de la BD. Vous pourrez retrouver cet ouvrage à la médiathèque de Séglien.

Rappelons que ce projet a

pour but de faire connaître et de mettre en valeur le patrimoine des communes du Pays de Pontivy à travers le périple de trois compères attachants et drôles créés par le dessinateur Niko.

En ce qui concerne la page de Séglien, un grand merci à Claire Bihouès, Anna et Gwenn, qui ont participé aux ateliers d'écritures.



les membres des ateliers d'écriture du canton de Cléguerec et les élus



Découverte de la BD en version papier : un bel ouvrage



Claire Bihouès a participé à l'atelier d'écriture de la page de Séglien

La Médiathèque

Suivant l'exemple donné par la S.N.C.F et G.D.F en ce début d'année, la médiathèque n'ayant pas voulu être en reste a vu passer le montant de sa cotisation annuelle de 4 à 5 €uros par famille !

Cette cotisation permet à une famille l'emprunt de 3 ouvrages par membre sur une durée de 3 semaines et l'accès à l'Internet.

Dans un village comme Séglien, une bibliothèque est une infrastructure culturelle majeure. Il est donc primordial de tout mettre en œuvre pour favoriser sa fréquentation et offrir des prestations de qualité. L'objectif majeur d'une bibliothèque est de mettre les savoirs à la portée de tous en abattant l'une des barrières sociales majeures : l'accès à la culture. Une bibliothèque, c'est le lieu, par excellence, de l'ouverture à la culture. Elle permet de répondre à la soif de savoirs, de connaissances et de découvertes exprimée par les enfants, les adolescents, les lecteurs de tout âge ainsi que les personnes en situation d'handicap. Et bien sûr, une bibliothèque, c'est aussi un lieu de rencontre et d'échanges.

En vous souhaitant à tous une très bonne année et en adressant un grand merci aux bénévoles qui œuvrent pour la communauté ségliennaise.

M. R.

État Civil 2014

2 février
15 mars



NAISSANCES

CHOUQUET Brewenn , rue Yves Le Calvé
QUINIO Antonin , Resterhierven

9 août



MARIAGES

LAFOND Maria Alexandra
et LE MEUR Bruno
CORABOEUF Gaëlle Lauriane Raymonde
et GUILLEMOT Jacques

30 août

23 février
14 mai
1^{er} juin
14 juillet
28 juillet
17 novembre



DÉCÈS

WILLIAMS Lorraine Verina, épouse NEWMAN
GUEGAN Raymond Marie
LE PESTIPON Joseph
LE BOZEC Léa Irène, épouse MONPAS
LE PADELLEC Marie Thérèse, épouse PERRON
CORDIER Patrick Fernand Armand

UNC-AFN de Séglien

Le 11 novembre 2014, nous avons participé au Monument aux Morts, à la commémoration de la fin de la guerre 14-18, en déposant une gerbe et en présentant les drapeaux, dans le but de rendre hommage aux nombreux Ségliennais morts pour la France.

De nombreux habitants y compris les enfants et étudiants des écoles nous accompagnaient.

Le Président de l'UNC-AFN, Gaston Le Fur



Remerciements de la municipalité

Le 11 novembre 2014, la commémoration de la fin de la première guerre mondiale a réuni un bon nombre de personnes auprès du Monument aux morts.

Nous étions aussi dans l'année correspondant au centenaire de la déclaration de guerre. Ainsi des habitants de tous âges et les membres de l'UNC-AFN dont les porteurs de drapeaux, ont rendu hommage aux soldats ségliennais morts au combat.

Un grand merci aux jeunes gens qui ont lu avec émotion des lettres de poilus et aux quatre enfants de l'école de Séglien qui ont récité le poème poignant de Jacques Hubert Frougier : « 14-18 Folie meurtrière ».

Pour l'organisation, la mairie tient à remercier :

- les membres et le président de l'UNC-AFN,
- Fabienne Le Baron et Hervé Le Gall, qui ont exposé à cette occasion une partie des lettres et photographies collectées par leur soins auprès des particuliers,
- Marie-Christine Roué pour la lecture des élèves du Primaire.



Journal de marche de la 3^{ème} compagnie du 11^{ème} bataillon FTP

Voici le second épisode relatif aux actions sur et proche de la commune de Séglien en 1944.

Comme je l'écrivais dans le précédent bulletin, le Capitane Deplante armait et formait la résistance locale pour les actions de harcèlement. En voici un exemple:

Le 25 Juin 1944. Formation de la Compagnie à Ty Glass où a eu lieu un parachutage de plusieurs bataillons.

Je quitte le camp le 26.6 avec un effectif de 17 patriotes et 5 parachutistes, nous sommes 2 à être habillés en tenue militaire, nous nous dirigeons vers Kercabel ou nous arrivons à minuit.

Le 27-6 - 9 patriotes se joignent à nous et vont à Ty Glass se faire armer. Ils sont de retour dans la soirée sans incident.

Le 28-6 - 5 autres patriotes sont récupérés et armés immédiatement.

Le 29-6 – Instruction des hommes sur les armes et lancement de grenades.

Le 30-6 - Même programme.

Le 1-7 - Matinée d'instruction des hommes ; vers 15 heures les deux fils Tatarde de Guémené viennent nous prévenir que quatre vingt boches attaquent une ferme où se trouvent vingt patriotes du bataillon Coutaller, immédiatement nous nous portons avec armes et munitions sur la ferme indiquée ; en chemin quarante FFI se joignent à nous et prennent la tête de la colonne ; vers 17h30 nous arrivons au château de Kerservant conduit par un cultivateur armé lui-même. Nous laissons le gros des munitions et explosifs dans le bois et montons à l'attaque, nous adoptons la tactique du V évasé mais hélas sans plan d'attaque les FFI qui étaient en tête, arrivent à la hauteur de la ferme mais se font surprendre par les boches qui leur blessent trois hommes ; ils refluent aussitôt et on ne les verra plus sauf trois ou quatre qui restent avec nous ; le sergent parachutiste Bruneau qui se trouvait en tête arrête l'ennemi à la grenade en faisant de sérieux ravages dans les rangs, alors la grande bagarre commence, les armes crachent sans arrêt de tous côtés, les boches surpris tirent à l'aveuglette et se tuent entre eux, ils s'enfuient partout, un jeune patriote de quinze ans à peine me fait signe d'approcher et me montre un boche les quatre fers en l'air au travers d'une barrière, mes hommes sont magnifiques ils tirent comme à l'exercice, à 19 heures ils reçoivent du renfort, ils sont maintenant quatre cent à cinq cent accompagnés des mortiers ; le sergent Bruneau vient me rejoindre sur la gauche, ayant au préalable disposé des postes à droite, il me conseille de rester là pendant qu'il monte le talus pour voir ce qui se passe, les mortiers commencent à tomber, mais sont trop courts, nous attendons un quart d'heure, mais manquant de munition, je décide de décrocher, je transporte sur mes épaules un patriote qui ne peut plus marcher et nous reprenons le chemin du château en faisant un large détour et enlevons presque toutes les charges de munitions restées dans le bois. Nous arrivons dans la nuit dans la ferme du Reste ; nous sommes vingt-deux, dans le lointain, le canon gronde encore de temps en temps.

Bilan de la bagarre = cinquante-trois boches tués dont trois officiers et autant de blessés.

De notre côté trois FFI blessés, le sergent Bruneau jeté dans feu avec le fermier, le soldat Olive blessé reste aux mains des boches, nous apprenons par la suite qu'il nous a vendus.

Quelques hommes et le lieutenant Carriou qui se trouvaient sur la droite ont continué à se battre et se sont retirés qu'à la nuit dans une autre direction ils nous rejoignent presque tous quelques jours après. Tous les hommes qui ont participé à cette bagarre méritent une belle citation pour leur tenue et le cran qu'ils ont montré devant un ennemi cruel et barbare et bien supérieur en nombre et en armement. Ils nous ont cherchés deux jours, en avant de la position, mais le 27 nous quittons le Reste à 5h du matin après avoir mis le patriote blessé dans la voiture du fermier qui le conduit à son domicile à Stival. Nous prenons la direction de St Germain, renforcés des FFI récupérés au retour, nous arrivons dans l'après midi sur les arrières des boches. Très bonne réception. Une infirmière nous rejoint et commence son travail. Dans la soirée onze hommes vont cueillir chez lui le nommé Oswald, sujet signalé suspect, après interrogatoire où il ne ressort rien de positif, nous voulons le relâcher mais il préfère rester avec nous, nous le gardons sous surveillance. Il se révèle par la suite bon patriote.

Le 6-7 - Décrochage en direction de Coët Rivalain.

Le 7-7 - Quatre patriotes nous arrivent du bataillon Jacques, deux restent parmi nous. Brung nous rejoint également ce jour là, le groupe Bolchevik nous rejoint au complet.

Le 8-7 - Cueillons le nommé François Le Beller, milicien qui avoue avoir dénoncé aux boches plusieurs d'entre nous, l'exécution à lieu le jour même. Les époux Baucher du Rose sont également arrêtés et interrogés, ils n'avouent pas malgré des preuves flagrantes et sont relâchés le jour même ; son frère, qui assistait à l'interrogatoire fut prié de les ramener chez lui de crainte de représailles. Ils ont refusé et ont été tués par huit patriotes quelques jours après.

Le 9-7 - Décrochage en direction de Ker Alvé.

Le 10-7 - Théorie et instruction militaire.

Le 11-7 - Théorie et instruction militaire.

Le 12-7 - Théorie et instruction militaire.

Le 13-7 - Théorie et instruction militaire.

Le 14-7 - Une section sous les ordres du capitaine va déposer une couronne de fleurs au monument aux morts de Séglien. La population est en joie, le soir nous recevons l'ordre de nous rendre au Faoëdic Côtes du Nord où ont eu lieu des parachutages afin d'enlever les armes et les munitions.

Le 15-7 - A 17 heures je laisse le commandement de la Compagnie au lieutenant Carriou et avec huit hommes je prends la route via Langoëlan. Arrivé vers 22 heures, impossible de trouver un camion ; je fais réquisitionner neuf vélos et nous nous lançons sur la route. Arrivé au Faouedic le lendemain matin vers 6 heures, immédiatement je fais réquisitionner trois voitures de cultivateurs et les remplissons d'armes et munitions jusqu'à plein bord, une légère couche de fumier par-dessus, et les voitures sous la conduite des six patriotes prennent le chemin du retour ; il est 16 heures.

Un relais est prévu à la Villerit ou les trois voitures arrivent vers 22 heures ; les charretiers me rendent compte qu'un individu les a croisés à trois reprises différentes. C'est plutôt anormal de voir trois voitures le Dimanche. Au retour les trois voitures sont arrêtées par les boches et trois des six patriotes sont tués.

Immédiatement, je sors de la ferme pour alerter mes gars. A ce moment deux parachutistes sortent de l'ombre et braquent leur mitrailleuse sur moi. Je me fais connaître et leur dit que j'ai des parachutistes avec moi. Quelque temps après que d'autres chevaux soient attelés, je m'en vais à la ferme où les deux dynamiteurs se trouvaient ; ils me disent froidement que j'ai frôlé la mort de très près. Nous quittons le village à minuit 30. Je place trois hommes en éclaireurs, un à chaque voiture et trois en arrière garde. Nous arrivons à Séglien à 5 heures du matin ; le maire de la commune qui se trouvait à sa fenêtre m'interpelle et me dit de me dépêcher, qu'il entend des camions boches sur la route nationale ; je fais accélérer et nous réussissons à nous engager sur la route de Silfiac avant leur arrivée ; nous avons eu chaud, en effet ils se sont arrêtés à quelques centaines de mètres pour poser culotte ! ce qui nous a permis de passer sans difficulté ; et rien à signaler jusqu'à Ker Alvé, mais nous sommes littéralement fourbus.

Le 17-7 - Distribution d'armes et de munitions, faisons plusieurs dépôts que nous récupérons par la suite.

Le 18-7 - Reconnaissance au village de Lanzoiff – Le soir le parachutage n'a pas lieu.

Le 19-7 - Recevons un renfort d'une vingtaine d'hommes. L'effectif en ce moment est d'environ soixante-dix, répartis en trois sections. Vers 16 heures, deux boches viennent au ravitaillement au village, un est tué, l'autre réussit à s'enfuir et à alerter la garnison de Cléguérec qui arrive avec des mitrailleuses. Nos groupes sont disséminés, il reste au village une vingtaine d'hommes pour la plupart non instruits, deux boches sont abattus ; nous nous replions sur le village de Kerseff où nous rejoint un fort groupe.

Le 20-7 - Je pars à Talhouët Bubry au CMR à la réunion des chefs de bataillon – retour le soir vers minuit – je retrouve presque tout le monde.

Le 22-7 - Décrochage en direction de Guern, nous arrêtons la milicienne Denise Le Nancq que nous emmenons avec nous.

Le 23-7 - Arrivons à Kérvan en Guern – la milicienne est jugée par le tribunal spécial, elle avoue avoir dénoncé un patriote de Cléguérec ; je profite du passage du curé de Guern pour la faire confesser ; à sa sortie le curé me demande quel genre de mort je lui destine ; je lui fais la proposition de la garder, il refuse, je lui dis qu'elle serait sûrement pendue et effectivement le soir même, elle avait cessé de vivre.

Vers 17 heures le jour même je reçois l'ordre d'attaquer la garnison montante de Quelven sur la route de Melrand ; le lieutenant Cariou part avec deux groupes et attaque comme il était prévu ; six boches sont tués et deux réussissent à s'échapper à moitié fous.

Le 24-7 - Décrochage en direction de Poulharf et bonne chère. Arrivée vers 17 heures. Séparation de sections : six patriotes rentrent chez eux. Nous leur enlevons les armes, munitions et insignes F.T.P . . .

D'autres épisodes sont possibles sur cette période et si vous souhaitez en apprendre d'avantage, faites le savoir à la mairie qui me transmettra.

Dominique Le Morzadec

Annonces et brèves



La qualité de l'eau destinée à la consommation est régulièrement contrôlée par l'Agence Régionale de Santé.

Le dernier contrôle datant du 3 novembre 2014 établit la conclusion suivante :
« eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés ».

Les mesures et analyses plus détaillées sont affichées en mairie, vous pouvez ainsi venir les consulter quand vous le souhaitez.



La fête de la musique animera la place de l'église, le vendredi 19 juin ! Des nouveautés, des surprises, de l'ambiance et la restauration sur place, vous ne pouvez pas manquer ça ! Venez nombreux pour danser, chanter, rencontrer différents styles musicaux et passer une bonne soirée à Séglien !

Colis CCAS

Les membres de la commission CCAS ont préparé les colis de Noël pour toutes les personnes âgées de plus de 70 ans, qui n'avaient pas pu se rendre au repas organisé à l'automne. Ainsi, les colis de Noël ont été offerts par les élus, chez les personnes concernées, et par Josiane Le Mestre, membre bénévole de la commission CCAS, qui s'est rendue dans les établissements hospitaliers.

L'association Plijadur Ba'r Vro Pourlet et la municipalité de Séglien continuent de préparer l'exposition sur la Première Guerre Mondiale qui sera présentée à la Mairie du 13 juin au 30 août 2015, vous pouvez tous participer à cette exposition qui rend hommage aux poilus du Pays Pourlet et à leurs familles. Vous aussi vous possédez certainement des documents, photos, souvenirs, lettres qui datent de cette période et décrivent la vie des habitants ou des soldats partis au front. Vous pouvez contacter Hervé Le Gall (hargall@hotmail.com) ou Fabienne Le Baron (lebaron.fabienne@orange.fr) à la Mairie, nous serons très heureux de vous rencontrer à ce sujet. _____

Nouveaux tarifs du camping :

A la journée :
3 euros par adulte
1 euro par enfant
1 euro par véhicule
2 euros pour l'électricité

ASSEC du lac de Guerlédan et saison estivale :

Si vous possédez un gîte ou un appartement meublé que vous souhaitez louer pendant la saison touristique, vous pouvez transmettre à la mairie votre descriptif qui sera mis en ligne sur le site internet de la commune.

Fête de la chasse à Séglien le Samedi 14 mars 2014

- Une chasse à courre au lièvre est organisée sur le territoire de la commune. Rendez-vous au parking de la salle polyvalente à 13H00.
- A partir de 19H00 un repas Jarret/Frites sera servi à la salle polyvalente suivi d'un Fest-Noz.
- Possibilité de repas à emporter. Prévoyez vos plats et récipients pour le conditionnement et le transport. Vous pouvez réserver au 02 97 28 02 70.



MARS	
Mercredi 4 mars	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Vendredi 6 mars	Réunion information frelon asiatique (salle polyvalente - 20H00)
Samedi 14 mars	Repas de la Société de Chasse (jarret-frites)
Dimanche 15 mars	Fest-en-Dé du Club des Loisirs
Samedi 21 mars	"Atelier" confection piège à frelon (salle polyvalente - 14H00)
Dimanche 22 mars	Elections départementales - premier tour
Dimanche 29 mars	Elections départementales - second tour
AVRIL	
Mercredi 1er avril	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
	Tournoi de Foot - Chasse à l'œuf du Comité des Fêtes et de
Dimanche 5 avril	
	l'Amicale Laïque
	Repas de galettes à 12 h 00 et Fest-Noz à 21 heures avec les
Samedi 11 avril	
	groupes HKS, WAF et les chanteurs de Menneteau-Lange
Mercredi 15 avril	Repas du Club des Loisirs
Samedi 25 avril	Foire aux plantes de l'Amicale Laïque
MAI	
Mercredi 6 mai	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Du 16 au 24 mai	Exposition "Mariages en Pays Vannetais"
Mercredi 20 mai	Assemblée Générale du Club des Loisirs
JUIN	
Début Juin à Fin Août Exposition sur les "Pourlets pendant la Guerre 1914/18"	
Mercredi 3 juin	Réunion mensuelle du Club des Loisirs
Dimanche 14 juin	Fest-en-Dé du Club des Loisirs
Vendredi 19 juin	Fête de la Musique
Samedi 20 juin	Kermesse de l'Amicale Laïque
JUILLET	
Samedi 4 juillet	Comice Agricole Cantonal
Dimanche 5 juillet	Pardon de Saint-Jean, avec Randonnée pédestre l'après-midi

Infos pratiques



Mairie :

1, rue Yves Le Calvé

56160 Séglien

Tél : 02.97.28.00.66

Fax : 02.97.28.02.94

Mel : mairie.seglien@wanadoo.fr

Site web : www.seglien.fr

Horaires d'ouverture :

Lun : 8h30-12h / 13h30-18h

Mar : 8h30-12h / 13h30-17h

Mer : 8h30-12h / fermée

Jeu : 8h30-12h / 13h30-17h

Ven : 8h30-12h / 13h30-17h

Permanence du Maire le samedi de 10h à 12h sur RDV.

Votre bulletin est rédigé par l'équipe municipale et les bénévoles. Il vous informe des activités de la commune, mais est aussi à votre service.

Vous voulez annoncer un évènement, il suffit de contacter la mairie un mois avant la parution du bulletin.

Numéros d'urgence :

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Samu : 15

Urgence mobile : 112

Pharmacie de garde :
32.37

Enfance maltraitée : 119

S.O.S Femmes battues :
39.19

Centre anti-poison :
02.99.59.22.22

Drogue info-service :
0800 23.13.13

Les commerçants et artisans désirant faire paraître une annonce publicitaire sont invités à s'adresser à la mairie.

Souvenirs des mariages à Séglien



Séglien 1925



Séglien 1941